



La Radio Communautaire des Hauts-Plateaux Incorporée FM90 Route 17

CHASSE À L'AS DE PIQUE DU FM90 ROUTE 17

Règlements

- Les joueurs doivent être âgés d'au moins 19 ans pour acheter des billets.
- Les membres du comité organisateur ne sont pas autorisés de participer à cette loterie.
- Les détaillants participants ainsi que les vendeurs vont vendre les billets hebdomadaires au plus tard le jeudi matin 11h00.
- Les prix des billets sont:
1 Billet: 5.00\$ / 3 Billets: 10.00\$ / 8 Billets 20.00\$
- La cagnotte de départ de cette Chasse à l'As est de 2000\$.
- Les paiements par carte de crédit au téléphone ne sont pas acceptés.
- Les tirages hebdomadaires se feront chaque jeudi à 17h30 sur les ondes du FM 90.1 (6943 Route 17, Saint-Quentin, NB E8A 2K2).
- Le comité exécutif se réserve le droit de reporter les tirages au jour suivant, advenant que le jour du tirage soit un congé férié ou en raison de mauvaises conditions météorologiques.
- Les ventes des billets seront partagées de la façon suivante:
 - 20% des recettes nettes -> gagnant de la semaine
 - 30% des recettes nettes -> cagnotte cumulative (As de pique)
 - 50% des recettes nettes -> La Radio des Hauts-Plateaux Inc.
 - 10% des recettes brutes des billets vendus remis aux vendeurs et points de vente.
- Un billet gagnant sera pigé et le détenteur du billet deviendra automatiquement le gagnant de 20% des ventes de la semaine.
- Une 53^e carte a été ajoutée au paquet. Il s'agit de la *Carte étoile*. Si le gagnant de la semaine pige celle-ci, il remporte automatiquement 100\$. Il devra piger une deuxième carte afin d'avoir la chance de gagner l'As de Pique.
- La *Carte étoile* sera remise dans le paquet de cartes restantes chaque fois qu'elle sera tirée.





La Radio Communautaire des Hauts-Plateaux Incorporée

FM90 Route 17

- Le gagnant de la semaine sera joint par téléphone et il devra choisir un numéro parmi les cartes restantes au tableau. Si le gagnant n'est pas joint immédiatement, un deuxième appel sera effectué après 15 minutes. Dans le cas où le titulaire du billet gagnant n'a pu être joint, le prochain numéro disponible au tableau sera la carte gagnante de la semaine.
- Chaque individu faisant l'achat de billet en vertu des tirages hebdomadaires reconnaît être au courant et avoir lu les règlements pour cette chasse à l'As. Il reconnaît aussi donner les droits à la radio de faire l'usage de nom et photos ou vidéos pouvant être utilisés pour des fins de promotion et de transparence.
- Chaque gagnant recevant un prix, va libérer tous les membres et bénévoles de la radio de toutes poursuites pour invasion à la vie privée en relation avec la publication du nom, adresse, photos, vidéo ou toutes autres informations partagées volontairement.
- Notre organisme suivra tous autres règlements mis en vigueur par la direction de la réglementation des jeux du Ministère de la Justice et de la Sécurité publique.

Merci et bonne chance à tous!

